

Sitebib

*La coopération entre sites Web dans le domaine des bibliothèques
et des sciences de l'information*

<http://www.abf.asso.fr/html/sitbib/>

par Dominique Lahary

Le World Wide Web est un espace foisonnant et hétéroclite, charriant tout et son contraire. Mais c'est aussi, pour qui s'intéresse à un domaine précis, un formidable gisement d'informations. Toute la difficulté est d'y accéder. Certes, deux familles d'instruments ont été développés qui ne surprendront pas les bibliothécaires : les moteurs de recherche à partir de mots (c'est l'indexation) et les sélections thématiques de sites (c'est la classification). Et dans ce dernier domaine, nombre de sites y vont de leur collection de liens vers d'autres sites. C'est souvent un de leurs principaux intérêts.

Le risque est alors de voir se développer des initiatives redondantes, alors que le travail de repérage des ressources est coûteux en temps et nécessite une vérification régulière, tant le Web est vivant, donc fluctuant. Réagissant à l'enrichissement du site de l'ABF par une rubrique fournie de liens¹, Jean-Michel Salaün, de l'ENSSIB, posait le problème dans un message du 20 octobre 1997 à biblio-fr² intitulé « Coopération, partage... ou concurrence ? ». La question méritait non seulement d'être débattue mais aussi de déboucher sur une initiative concrète. L'Observatoire de l'information bibliographique et documentaire de l'ABF proposait-il par la même voie une rencontre des sites gérant des listes de liens dans le domaine des bibliothèques.

Deux réunions, le 12 février au siège de l'ABF et le 3 juin 1998 au siège de l'ADBS, ont permis de définir les principes d'une coopération. Dans un souci d'efficacité, son objet a été strictement limité : il ne s'agit que du signalement de ressources dans le domaine des bibliothèques, de la bibliothéconomie et des sciences de l'information. La question plus vaste du signalement des ressources par discipline est très importante et diverses initiatives ont été engagées, ou sont annoncées pour le traiter au moins partiellement.

Le champ à couvrir a été organisé en rubriques (bibliothèques, catalogues, institutions, sciences de l'in-

formation par contenu et par support, etc.) Pour tout ou partie de chacune, un site peut se désigner comme « site de référence ». Cela signifie qu'il s'engage pour les autres, non pas à garantir une totale exhaustivité, ce qui serait impossible, mais du moins à assurer un suivi et une mise à jour régulière, à charge pour les autres sites de lui communiquer toute information utile pour ce faire. Ce statut de site de référence ne dure que tant que ses animateurs se déclarent en mesure de le conserver.

Chaque page ou groupe de page de liens bénéficiant de ce statut devrait être signalé comme tel, et un ou plusieurs sites pourraient héberger un tableau général des pages de référence.

Les partenaires sont convenus de concilier coopération et autonomie des sites. Il est ainsi entendu que chacun conserve la faculté d'entretenir des liens en dehors de tout rôle de référence, notamment parce que l'optique ou le classement peuvent être différents.

L'ENSSIB a mis à la disposition des partenaires une liste de discussion non publique qu'elle avait lancée sur ce sujet, intitulée Sitebib, et a consenti à ce que l'ensemble de cette initiative soit ainsi désignée.

Longue vie donc à Sitebib, que vous pourrez notamment découvrir à partir d'une page d'accueil hébergée sur le site de l'ABF <http://www.abf.asso.fr/html/sitbib/>. Elle donne notamment accès au tableau des liens vers les pages de référence et aux comptes rendus des deux réunions fondatrices.

Les sites représentés à une de ces deux réunions au moins étaient ceux :

- d'associations : ABF, ADBS ;
- d'organismes de formation : ENSSIB, INTD, MÉDIADIX, URFIST de Paris ;
- de bibliothèques et d'établissements documentaires nationaux : BNF, INIST, BPI, Bibliothèque médicale du

CHU Rouen, Bibliothèque universitaire d'Angers, Bibliothèque interuniversitaire de Paris ;

- de réseaux documentaires : Cellule MathDoc, Redoc, Relais, IRIS ;

- de ministères : ministère de la Culture, Sous-direction des bibliothèques du ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie, ministère de l'Équipement, ainsi qu'un site privé : Bibliothèques On Line.

D'autres sites ont participé aux travaux à distance. D'autres encore peuvent bien sûr rejoindre Sitebib s'ils ont une contribution à apporter. Il suffit pour cela de consulter la page d'accueil désignée précédemment.

1. Rubrique de liens de l'ABF :

<<http://www.abf.asso.fr/html/autsit.htm>>

2. biblio-fr est la liste de diffusion des bibliothécaires francophones :

<<http://www.cru.fr/listes/biblio-fr@cru.fr/>>